



8 MARS : L'HEURE DES COMPTES

Inégalités salariales : on compare, on répare !

Avec la CGT, on revendique :

Dans un contexte d'internationale fasciste, les menaces se précisent aussi en France. La montée de l'extrême droite, du masculinisme et des groupuscules fémonationalistes comme Némésis ont pour projet un modèle de société réactionnaire patriarcale, où les femmes seraient subordonnées aux hommes. À l'approche des élections municipales, nous devons être vigilant·e·s : nous refusons que nos villes deviennent des laboratoires de ces idées dangereusement rétrogrades.

Le dernier rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) 2026 révèle que le sexisme en France reste profondément ancré, avec 17 % de la population (dont 23 % des hommes) adhérant à un sexisme hostile, et 23 % à un sexisme paternaliste tout aussi discriminant. Il met en lumière la menace des mouvements masculinistes, qui diffusent une idéologie antiféministe et violente via les réseaux sociaux, représentant un danger pour la sécurité publique. Le HCE appelle à une réponse globale : éducation, régulation numérique et lutte contre la radicalisation misogyne.

La CGT se joint à d'autres organisations militantes pour exiger du Gouvernement l'interdiction de Némésis dans les cortèges du 8 mars et pour la sécurisation de nos mobilisations dimanche prochain.

Près de 50 ans après les premières lois, les inégalités persistent et augmentent. L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est encore de **22 % en moyenne** ! Un écart qui se creuse tout au long de la vie et aboutit à des retraites inférieures de **38 %**.

Les violences sexistes et sexuelles persistent et tuent. **16 femmes sont mortes** sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints depuis le début de l'année en France. Nous exigeons des moyens !

On s'organise, on se syndique, pour gagner l'égalité salariale, Pour mettre fin aux inégalités de salaire et de carrière.

Plusieurs leviers existent pour réparer les injustices :

- Les négociations annuelles obligatoires ...
- Les accords égalité femmes-hommes dans les entreprises ...

En Isère, seulement 102 accords égalité ont été enregistrés lors du dernier recensement en 2023, c'est insuffisant !

Hausse de 28 % des violences conjugales enregistrées entre 2022 et 2024.

- **Plus de 9 400 femmes** ont signalé des violences conjugales aux autorités judiciaires en trois ans.
- **Les violences sexuelles explosent** : + 26 % en zone gendarmerie toutes situations confondues, et **+ 43 % dans le cadre conjugal**.
- **Des territoires encore sous-dotés** : si l'agglomération grenobloise est bien couverte, les zones rurales et de montagne restent des déserts médicaux et sociaux pour les victimes.

Le 8 mars, nous dirons stop aux demi-mesures. Assez de paroles, on exige des actes et des moyens !

La transparence sur les rémunérations, un levier pour gagner l'égalité femmes- hommes au travail !

La France doit transposer cette année en droit français **une directive européenne** qui prévoit notamment :

- l'obligation de transparence des rémunérations à l'embauche et pendant la carrière ;
- l'évaluation des inégalités de rémunération ;
- la refonte des grilles des métiers en prenant en compte la notion de valeur égale ;
- le renversement de la charge de la preuve en cas de recours en justice pour discrimination ;
- des sanctions dissuasives pour les entreprises et les administrations qui discriminent.

Ces dispositions changeront la donne en profondeur si l'esprit du texte européen est respecté.

Or, les concertations entre syndicats, gouvernement et patronat font craindre le pire.

Contre une transposition au rabais, la mobilisation de l'ensemble du monde du travail est indispensable !

**Retrouvez davantage
d'informations sur
egalite-
professionnelle.cgt.fr**

**Revendiquer l'égalité
salariale, c'est revendiquer
l'augmentation
de tous les salaires !**

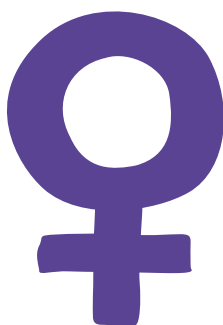
**RENDEZ-VOUS DIMANCHE 8 MARS, AVEC CHASUBLES ET DRAPEAUX
DEVANT L'HÔPITAL COUPLE ENFANT
DÉPART 15H40**

Les femmes gagnent en moyenne **22 % de moins que les hommes**



- En équivalent temps plein :
- 19 % de moins que les hommes dans la fonction publique **hospitalière**
 - 12 % de moins dans la fonction publique d'**État**
 - 7 % de moins dans la fonction publique **territoriale**

80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes



80 % des personnes en situation de **pauvreté tout en ayant un emploi sont des femmes**

Le passage à temps partiel après une **naissance** est **10 fois plus fréquent** pour les mères que pour les pères



95 % des **secrétaires sont des femmes,**
94 % des **aides à domicile,**
90 % des **aides-soignantes...**

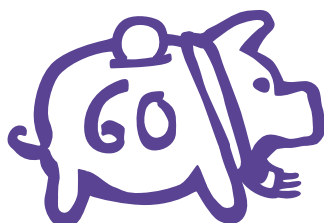


62 % des **cadres du secteur privé sont des hommes**

6 personnes sur 10 au Smic sont des femmes



L'écart de revenu du travail entre les hommes et les femmes est de 30 % en incluant les personnes qui ne sont pas en emploi



Les femmes perçoivent une **pension de retraite inférieure de 38 % à celle des hommes**